

# Quel est le rôle du don dans le monde économique ?

## chapitre 3 de L'Amour dans la Vérité

Tentons d'abord un essai d'interprétation théologique du don.

Nous identifierons ensuite les effets bienfaisants de la charité dans l'économie, selon Benoît XVI.

Dans l'entreprise, le don peut-il véritablement être un moteur d'agir ?

Il nous restera à nous poser la même question pour la mondialisation.

- **la nature du don, essai d'interprétation théologique**

« L'être humain est fait pour le don ; c'est le don qui exprime et réalise sa dimension de transcendance. » (§ 34 de l'encyclique)

En effet, tout homme n'est rien par lui-même (impossible aséité) et il a tout reçu de Dieu, en particulier le don, comme le dit Saint-Jacques : « Tout don excellent, toute donation parfaite vient d'en haut et descend du Père des lumières. » (Jc 1, 17a)

Ayant reçu le don de Dieu, nous sommes ensuite capables nous-mêmes d'une générosité authentique :

« A ceci nous avons connu l'Amour : celui-là a donné sa vie pour nous.

Et nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères. » (I Jn 3, 16)

Dans l'Ancien Testament, Dieu donne à son peuple un pays, une Loi. Israël en retour fait des offrandes et des sacrifices à Dieu, bien que Dieu ne veuille pas de retour « Que m'importent vos innombrables sacrifices ? » (Is 1, 11)

Le Nouveau Testament est vraiment le temps du don, car le Père nous donne son Fils : « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais ait la vie éternelle. » (Jn 3, 16)

Le sacrifice du Christ est à la fois don de Dieu à l'humanité et don de l'humanité à Dieu (la victime parfaite offerte à la messe).

A l'exemple du Christ qui a tout donné, le don aux autres prend alors une dimension sans limites :

Ce n'est pas un don réciproque avec son prochain, c'est un don sans calcul. Nous sommes invités à tout donner, jusqu'à la vie et « il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Ac 20, 35)

Au § 34, Benoît XVI précise que Dieu nous fait un triple don, propre à unifier les hommes. Tout à la fois, il nous donne :

la charité dans la vérité,

la vérité

et également notre vérité propre, celle de notre conscience personnelle.

- **les effets bienfaisants de la charité dans l'économie**

Le marché est animé par les seuls acteurs économiques et régulé par les Etats, acteurs et Etats parfois complices les uns des autres. Il fait tourner l'économie en créant rencontres et échanges. Ses effets sont bons ou nuisibles selon l'usage que l'homme en fait et il peut trouver ses limites en conduisant à la domination du faible par le fort.

Benoît XVI nous invite d'ailleurs à ne pas dissocier :

- l'économique et le politique, car l'activité économique ne peut résoudre tous les problèmes sociaux par la simple extension de la logique marchande,

- l'économique et la morale, car toute décision économique a une conséquence de caractère moral. (§ 37)

Pour le Saint-Père, le marché est soumis à la *justice commutative*, qui règle les rapports du donner et du recevoir entre sujets égaux (§ 35). (= *échange de droits et de devoirs fondé sur l'égalité des personnes*) Mais pour produire une cohésion sociale, il faut également une *justice distributive* (*qui donne à chacun ce qui lui revient*) et une justice sociale.

Et c'est là qu'intervient la charité : Elle n'exclut pas la justice, mais elle la dépasse.

« Dans les relations marchandes, le principe de gratuité et la logique du don peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. » (§ 36)

Sortons donc d'un domaine limité aux contrats et à la justice commutative pour adopter « des lois justes, des formes de redistribution guidées par la politique et des œuvres marquées par l'esprit du don. » (§ 37)

La gratuité nous fait sortir de la logique de l'échange et de profit comme but en soi.

Elle est à la source de la solidarité, et l'encyclique nous enseigne que la solidarité « signifie avant tout se sentir tous responsables de tous. » (§ 38)

Par cette communauté fraternelle et universelle que le Pape appelle de ses vœux, nous voyons apparaître quelques bienfaits de la charité dans l'économie : la cohésion sociale, la solidarité, la responsabilité.

- **le don, moteur de l'agir dans l'entreprise**

Dès la création d'une entreprise, en y regardant de près, le don peut être un puissant acteur.

Pensons aux « business angels » qui consacrent du temps aux côtés de jeunes entrepreneurs et leur communiquent contacts et expérience.

Mais créer une entreprise et recruter une nouvelle équipe, c'est véritablement donner de l'emploi.

Le recrutement en phase de création ou de développement, c'est aussi une opportunité de donner place aux minorités et aux handicapés, limitant ainsi les exclusions.

### Formation

Dès le premier jour, il faut former, donc donner une compétence professionnelle. La formation est un don sans contrepartie immédiate, puisque le stagiaire ou le nouvel embauché ne sera pas être tout de suite opérationnel.

Nous avons tous constaté que si le temps est donné pour l'initiation, la formation, puis le recyclage, l'entreprise le retrouve en efficacité par la suite !

### Format des entreprises

Benoît XVI trace la voie de l'organisation humaine de l'entreprise, au service de la cohésion sociale et du perfectionnement de chacun de ses acteurs.

Il encourage l'hybridation entre diverses formes d'organisations, entreprises privées orientées vers le profit, divers types d'entreprises publiques, mais aussi organisations à buts mutualistes et sociaux. (§ 41)

Les entreprises qui fonctionnent selon « l'économie de communion » sont intéressantes à ce titre.

Elles ont été créées par Chiara Lubich dans la mouvance des Focolari (focolare = âtre de la cheminée), mouvement ecclésial fondé sur la prière de Jésus « Que tous soient Un ! ». Ces entreprises ont pris l'engagement de donner chaque année une partie de leur profit aux pauvres ou à d'autres bénéficiaires qui en ont besoin. A ce jour, 22 petites entreprises françaises ont adhéré à ce qu'elles appellent une vocation.

Parmi les grandes entreprises, on pourrait évoquer :

- le basque Mondragon, fruit de la vision d'un vicaire de paroisse en 1956, devenu le plus grand groupe coopératif du monde. Il englobe 150 entreprises dans l'industrie, la distribution et la finance et emploie 95 000 personnes.

- le britannique John Lewis Partnership, qui emploie 70 000 « partners », tous associés à la propriété de 30 grands magasins et de 250 supermarchés.

## Actionnariat et management

On a vu se développer des fonds financiers anonymes et extrêmement mobiles. Dans les faits, ce sont ces fonds qui fixent la rémunération des managers. Mais les résultats annuels sont souvent à l'avantage des entreprises à l'actionnariat stable et dotées de dirigeants inscrits dans la durée, aptes à incarner les valeurs de leur entreprise.

L'exemplarité des dirigeants est d'ailleurs une forme de don (on dit bien « donner l'exemple ») qui est facteur d'un lien social et humain particulièrement fort.

C'est sur le concept d'entrepreneuriat que Benoît XVI nous invite particulièrement à reconnaître une signification humaine avant une signification économique. Comme ses prédécesseurs Paul VI et Jean-Paul II, il rappelle que tout travail est un acte de la personne humaine, que chacun doit pouvoir apporter sa contribution, comme s'il était à son propre compte. C'est une donnée clé de la doctrine sociale de l'Eglise, pour laquelle le travail humain est ce qui permet à l'homme de s'exprimer et de se perfectionner intérieurement. (§41)

Ce concept de subsidiarité est l'énergie qui fait progresser de nombreuses entreprises. Dans les multinationales, l'exemple de Coca-Cola est à noter, ses liens avec les embouteilleurs du monde entier ayant forgé au fil du temps une organisation fondée sur l'autonomie de ses activités par pays.

## Responsabilité sociale

Récemment, se sont développées des entreprises fondées sur une finalité essentiellement humaniste.

Des activités nouvelles comme le commerce équitable ou la consommation engagée par exemple, en ont donné le sens. C'est le cas d'Alter Eco qui fait mieux vivre aujourd'hui 40 organisations de petits producteurs dans 27 pays du Sud et du site [nosmeilleurescourses.fr](http://nosmeilleurescourses.fr) qui vend, dans une optique de profit modéré, des produits du commerce équitable, du terroir et de l'agriculture biologique.

Benoît XVI met d'ailleurs en relief les progrès de la responsabilité sociale des entreprises : Ces dernières s'ouvrent davantage aux parties prenantes autres que l'actionnariat : les salariés, les clients, les fournisseurs et plus généralement la société environnante. De nombreux managers, souligne-t-il, prennent conscience des liens profonds de leur entreprise avec le territoire où elle opère. (§ 40)

Mais il évoque la signification morale des investissements et je ne suis pas sûr que beaucoup de managers vont jusque là !

Quoiqu'il en soit, il y a une large place pour le don dans le monde de l'entreprise. Comme nous l'avons vu, l'être humain est fait pour le don. Dans un contexte économique qui laisse le champ à la gratuité, ce champ est propre à développer l'homme, sa conscience morale et sa responsabilité personnelle.

- **le don, moteur de l'agir dans la mondialisation**

Localement, les Etats et le marché peuvent s'accorder pour préserver leurs domaines respectifs d'influence ! C'est le « donner pour avoir » du marché et le « donner par devoir » propre à l'action publique. On n'est pas dans l'action, mais dans la conservation. (§ 39)

Benoît XVI encourage le développement de formes économiques solidaires, trouvant leur meilleur terrain dans la société civile, pour retrouver de la « socialité » entre les citoyens.

Par ailleurs, le contexte géographique change : Les activités économiques ne sont plus confinées dans des limites territoriales, mais elles peuvent devenir planétaires. Dans le même temps, l'autorité des gouvernements continue à être essentiellement locale.

Cela engage les Etats à une plus forte collaboration réciproque.

Nous pensons à la régulation financière mondiale, difficile mais nécessaire.

Elle avance à un rythme différent selon les régions du monde.

Aux Etats-Unis, le Dodd-Frank Act a été adopté en juillet 2010.

L'Union Européenne a lancé l'encadrement des rémunérations du secteur bancaire et un règlement permettant la création d'agences européennes de supervision des banques, assurances et marchés financiers.

En France, les premières étapes sont la création de l'Autorité de contrôle prudentiel des banques et des assurances, ainsi que la création du Conseil des risques systémiques.

Dans la logique du don, c'est l'occasion également d'évoquer la remise de la dette des pays du tiers-monde. La Bible évoque une sorte d'amnistie tous les 50 ans : « En cette année jubilaire, vous rentrerez chacun dans votre patrimoine. » (Lv 25,13). Le mouvement lancé en l'an 2000 a conduit à effacer la partie de la dette considérée comme « insoutenable », une masse monétaire de l'ordre de 50 milliards \$ à comparer à la dette publique extérieure de l'ensemble des pays en développement elle-même estimée entre 1 500 et 2 500 milliards \$.

Le citoyen de base se sent bien loin de ces enjeux macro économiques.

Comment peut-il contribuer à l'humanisation du monde ? Il nous semble qu'il le fait de multiples façons, dont voici 4 illustrations.

- Au cours de leurs études ou avant d'entrer dans la vie professionnelle, de nombreux jeunes consacrent plusieurs mois en mission humanitaire, dans une association du Tiers Monde. Ils donnent de leur temps et reçoivent autant qu'ils apportent.

- Un citoyen de base hors normes, Bill Gates, a décidé de créer avec sa femme une fondation (700 personnes chargées de donner 3 milliards de \$ par an) au service de 3 causes majeures : cinq maladies dont la malaria, la tuberculose et le sida, la nutrition des enfants et l'éducation scolaire des populations défavorisées aux USA.

- Le développement du tourisme solidaire, c'est le fruit d'un patient travail d'associations et d'agences de voyage. Il est particulièrement développé au Cambodge.

- J'aimerais enfin citer les Ecoles du Désert, mises au point par les hypermarchés Cora en France et au Belux. Chaque année, 70 enfants de 11 à 13 ans sont sélectionnés dans nos régions (par un concours de dessin) pour partir une semaine à Noël dans un pays du Sahel. Ils y apporteront des fournitures scolaires à des enfants des villages. Ce don permet aux familles africaines d'envoyer leurs enfants à l'école (scolarité et repas de midi gratuits, mais pas les fournitures scolaires). La rencontre entre les enfants est une véritable communion.

Benoît XVI est volontariste à propos de la mondialisation, conséquence d'une humanité de plus en plus interconnectée. Cette mondialisation sera « ce que les personnes en feront » et la voie est celle d'une humanisation solidaire, orientée par « la relationnalité, la communion et le partage. » (§ 42)

**En conclusion**, nous pouvons nous poser la question : Pourquoi Dieu aime-t-il le monde et les hommes ? Pour le Père Bernard Sesboüé<sup>1</sup>, « à une telle question il n'y a pas d'autre réponse que la gratuité absolue de l'amour qui enveloppe le dessein de Dieu sur le monde. »

Devant cet amour gratuit de Dieu, notre réponse pourrait être le principe de la gratuité et la logique du don, exigences tout à la fois de la charité et de la vérité.

---

<sup>1</sup> Bernard Sesboüé *Croire Invitation à la foi catholique pour les femmes et les hommes du XXIème siècle* Droguet & Ardant p 111